



AVIS D'EXAMEN PROFESSIONNEL
AGENT DE MAÎTRISE (PROMOTION INTERNE)
SESSION 2027

Le **Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Calvados** organise l'examen professionnel d'agent de maîtrise territorial, au titre de la **promotion interne**, pour les collectivités et établissements publics territoriaux du Calvados, de la Manche et de l'Orne.

Conditions d'inscription

L'examen professionnel d'agent de maîtrise territorial est ouvert **aux adjoints techniques territoriaux ou aux adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement comptant, au moins sept ans de services effectifs dans un ou plusieurs cadres d'emplois techniques ou les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles comptant au moins sept ans de services effectifs dans leur cadre d'emplois. Les conditions sont à remplir au plus tard le 1^{er} janvier 2027.**

Sont pris en considération dans le calcul de l'ancienneté, les services accomplis, en qualité d'agent stagiaire et titulaire. Les conditions d'ancienneté sont à remplir au plus tard le 1^{er} janvier 2028.

Les candidats devront être en activité le jour de la clôture des inscriptions, c'est à dire le 15/10/2026.

DATE DE L'ÉPREUVE ÉCRITE : jeudi 28 janvier 2027 à Caen ou sa périphérie.

PÉRIODE DE RETRAIT DES DOSSIERS DE PRÉINSCRIPTION : du 1 septembre 2026 au 7 octobre 2026

Soit sur le site Internet du Centre de Gestion du Calvados : www.cdg14.fr via le portail national « concours-territorial.fr ». (23 h 59 dernier délai - heure métropolitaine).

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS DE PRÉINSCRIPTION : Le 15 octobre 2026 au plus tard 23h59. Les candidats devront remettre/transmettre leur dossier de préinscription dûment complété et signé au CDG14 :

- ✓ soit **au siège du CDG14** : Centre de Gestion du Calvados 2 impasse Initialis – CS 20052 14202 Hérouville-Saint-Clair Cedex ;
- ✓ Soit par **voie dématérialisée** : Le candidat pourra déposer son dossier d'inscription dûment complété et signé sur son « espace sécurisé candidat » sur le site internet du CDG14 : www.cdg14.fr en utilisant son « identifiant » et son « mot de passe » et devra impérativement clôturer/valider son inscription au plus tard le 15/10/2026 23 h 59 dernier délai (heure métropolitaine) ;
- ✓ Soit par **voie postale au siège du CDG14** au 2 impasse Initialis – CS 20052 – 14202 HEROUVILLE SAINT CLAIR CEDEX (cachet de la poste ou preuve de dépôt faisant foi).

La préinscription en ligne ne sera considérée comme une inscription **définitive qu'à réception, par le CDG14, du dossier d'inscription**, les pièces complémentaires peuvent être envoyées au plus tard le jour de la 1^{ère} épreuve.

Tout dossier d'inscription constitué à partir de la photocopie d'un autre dossier, d'un dossier recopié ou d'un dossier converti dans un autre format puis modifié sera considéré comme **non conforme et rejeté**.

Seront uniquement acceptés :

- les **dossiers originaux**, comportant **une signature manuscrite originale** ;
- les **dossiers transmis par voie dématérialisée**, après signature, via l'espace sécurisé du candidat.

Tout dossier transmis par voie dématérialisée devra impérativement être **clôturé et validé au plus tard le 15 octobre 2026 à 23 h 59 (heure métropolitaine)**.

À défaut de clôture du dossier dans le délai imparti, la préinscription en ligne sera **annulée**.

Pour les modalités de transmission dématérialisée, les candidats sont invités à consulter la procédure de dépôt disponible sur le site de préinscription du CDG14.

Pour tous renseignements complémentaires merci de vous adresser au service concours – concours@cdg14.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DU CDG14

Du Lundi au Vendredi : de 8 heures 30 à 12 heures 30 et de 13 heures 30 à 17 heures (le vendredi 16h30)
2 impasse Initialis - CS 20052 – 14202 HEROUVILLE SAINT CLAIR CEDEX

Tél : 02.31.15.50.20.